



# Accélérer le développement des services dans l'économie tunisienne grâce à la libéralisation du secteur tertiaire

**Insaf HKIRI**

*Doctorante en cotutelle internationale à l'université de Tunis El Manar et l'université de Tours et membre de l'Association des économistes tunisiens (ASECTU)*

Ce document a été réalisé dans le cadre du programme de mentorat conduit par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdī) au sein du projet Savoirs éco Tunisie, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France.

**Remerciements :** L'auteure remercie la mentor, Mme Nathalie POPIOLEK, présidente d'Adæquate Consulting et enseignante à l'université Paris-Dauphine.

**Contact :** [insaf.hkiri@etudiant-fsegt.utm.tn](mailto:insaf.hkiri@etudiant-fsegt.utm.tn)



*Les services jouent un rôle de plus en plus crucial dans la transformation économique des nations, représentant plus des deux tiers du Produit intérieur brut (PIB) mondial et créant la majorité des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. En Tunisie, bien que les services représentent plus de 60 % du PIB et génèrent plus de 50 % de l'emploi total, la libéralisation du secteur reste inachevée. Historiquement, les accords bilatéraux ont principalement visé l'industrie manufacturière, et aucune réforme significative n'a été entreprise depuis 1997 en matière de libéralisation des services. Cette situation limite le potentiel économique de la Tunisie, freinant sa diversification vers des secteurs plus sophistiqués. La libéralisation progressive des services pourrait cependant devenir un levier stratégique pour moderniser l'économie tunisienne, en attirant des investissements étrangers, en introduisant des technologies innovantes et en développant des secteurs tels que les télécommunications, les services financiers et les services numériques.*

*Ce policy brief analyse l'impact de cette libéralisation sur la diversification économique de la Tunisie et propose des recommandations pour maximiser ses bénéfices tout en minimisant les risques. Une ouverture prudente et ciblée des marchés de services, accompagnée de réformes visant à soutenir l'innovation, à renforcer les capacités technologiques et à investir dans les compétences humaines, permettra à la Tunisie de surmonter les obstacles à la transformation économique, d'améliorer sa compétitivité et de stimuler la création d'emplois.*

## Introduction

Les services sont devenus le moteur principal de la transformation économique des nations, quel que soit leur niveau de développement. Ils représentent plus des deux tiers du Produit intérieur brut (PIB) mondial, emploient la majorité de la main-d'œuvre et génèrent la plupart des nouveaux emplois, notamment pour les femmes et les jeunes. Aussi, le commerce international des services est de nos jours la composante la plus dynamique du commerce mondial, créant des emplois à haute valeur ajoutée.

En Tunisie selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les services représentent plus de 60 % du PIB et plus de 50 % de l'emploi total. La libéralisation du secteur, qui vise à améliorer l'accès au marché pour les fournisseurs de services et à créer un environnement concurrentiel favorable, demeure inachevée. Les accords bilatéraux et régionaux, conçus pour faciliter commerce et investissements en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires se sont historiquement concentrés sur l'industrie. L'Accord d'association avec l'Union européenne signé au milieu des années 1990 a institué une zone de libre-échange uniquement pour l'industrie manufacturière. Depuis 1997, aucune réforme en matière de libéralisation des services n'a été notifiée à l'OMC dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services. L'omission des services dans l'établissement de règles communes encadrant les échanges risque de limiter aussi les bénéfices potentiels de la libéralisation des produits manufacturiers.

Ce frein à la libéralisation ralentit la transformation structurelle de l'économie tunisienne, entravant le passage vers des secteurs plus diversifiés et sophistiqués. Pourtant, en Tunisie les services pourraient devenir une source de commerce, de croissance et de création d'emplois. En ouvrant davantage ce marché, le pays pourrait attirer des entreprises internationales capables d'introduire de nouvelles technologies et de meilleures pratiques, stimulant ainsi la modernisation des secteurs stratégiques tels que les télécommunications, le transport et les services numériques.

Ce *Policy brief* a pour objectif d'évaluer comment la libéralisation du secteur des services en Tunisie pourrait stimuler la diversification des secteurs d'activité et accroître la complexité économique. Il analyse l'impact potentiel de cette libéralisation sur l'économie et propose des recommandations pour maximiser ses bénéfices tout en gérant les risques. En effet, dans les secteurs les plus sophistiqués, la libéralisation pourrait être bénéfique en facilitant l'accès à des services de haute qualité, essentiels à leur bon fonctionnement. Cependant, dans d'autres cas, une libéralisation prématurée pourrait nuire aux acteurs locaux et entraîner des déséquilibres économiques, surtout si les entreprises locales ne sont pas encore prêtes à faire face à la concurrence internationale. Ainsi, une approche équilibrée, qui privilégie une ouverture progressive et ciblée, est essentielle pour maximiser les avantages tout en minimisant les risques.

Ce document examine les réformes et les orientations politiques nécessaires pour lever les obstacles à la libéralisation du secteur des services tunisien, en fournissant des pistes aux décideurs politiques, acteurs économiques et investisseurs. Il met en évidence l'impact des restrictions et barrières tarifaires, qui freinent la diversification économique en limitant l'entrée de nouveaux acteurs et l'accès aux marchés internationaux. Afin de stimuler la croissance et la compétitivité, il est essentiel de favoriser les services à forte valeur ajoutée, d'élargir les échanges internationaux et de réduire les obstacles pour attirer de nouveaux investisseurs, encourager l'innovation et améliorer la qualité des services.

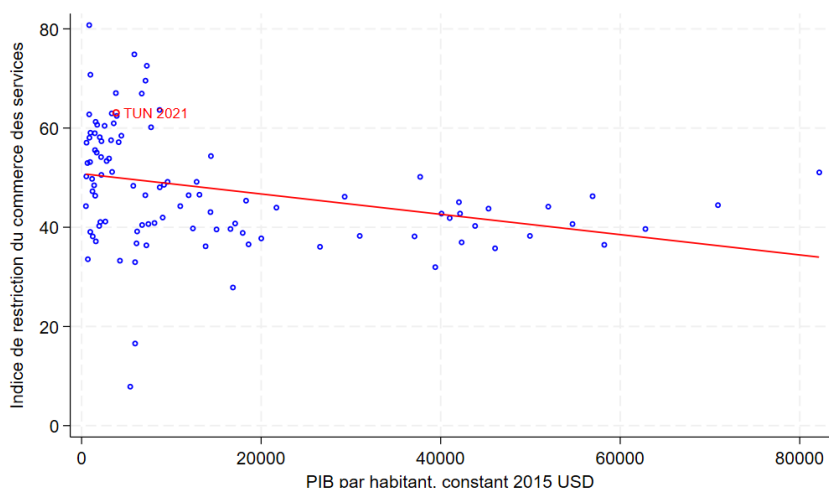
## Impact de la libéralisation des services sur la diversification économique

Pour évaluer l'impact de la libéralisation des services sur la diversification économique, nous introduisons trois indicateurs : l'Indice de restriction au commerce des services (IRCS)<sup>1</sup>, l'Indice de complexité économique (ICE) et le PIB par habitant (en dollars US courants).

### Relation entre le PIB par habitant et les restrictions au commerce des services

Sur le graphique 1, on observe que les pays ayant un PIB par habitant plus élevé tendent à avoir un IRCS plus bas, suggérant que les économies les plus développées imposent moins de restrictions au commerce de leurs services. La Tunisie, représentée par le point rouge, a en 2021 un IRCS de 63,1 et un PIB par habitant modéré de 3817.38 USD. La Tunisie pourrait ainsi bénéficier de la réduction des restrictions dans le secteur des services pour stimuler son PIB par habitant, alignant ainsi ses politiques économiques avec la tendance observée.

Graphique 1 : Relation entre l'Indice de restriction au commerce des services et du PIB par habitant en 2021



Source : Calculs de l'auteure basés sur les données de la Banque mondiale.

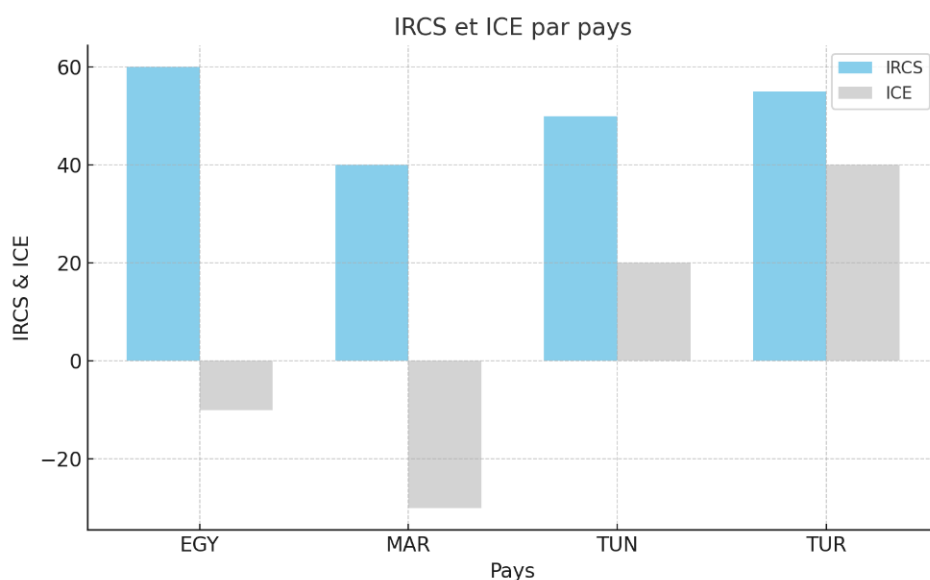
### Analyse Comparative des Indices de restrictivité du commerce des services et de complexité économique

Nous avons également comparé en 2021 l'IRCS et l'Indice de complexité économique (ICE) pour la Tunisie, l'Égypte, le Maroc et la Turquie (Graphique 2). Cette comparaison révèle des différences notables en termes de libéralisation des services et de diversification des activités économiques. L'Égypte et la Tunisie affichent un IRCS élevé, autour de 60, indiquant un niveau substantiel de restrictions commerciales. Leur ICE demeure relativement faible, en particulier pour la Tunisie, dont la valeur avoisine -20. Le Maroc présente un ICE encore plus bas, proche de -30, ce qui suggère une

<sup>1</sup> Indice des restrictions au commerce des services (IRCS) a été développé par la Banque mondiale en collaboration avec l'OMC. Il mesure le niveau de restrictivité du cadre réglementaire et des politiques d'une économie en matière de commerce des services. Son calcul est basé sur les informations de la base de données *Services trade policy data base* (STPD). En utilisant un ensemble de réglementations et de mesures, environ 150 données ont été sélectionnées pour le calcul de l'indice, fournissant une évaluation précise de la libéralisation du commerce des services au niveau international.

économie moins diversifiée et dépendante de secteurs moins sophistiqués. À l'inverse, la Turquie se distingue par un ICE positif valant 20, signalant une économie plus complexe et diversifiée.

Graphique 2 : Comparaison en 2021 de l'Indice de restrictivité du commerce des services (IRCS) et de l'Indice de complexité économique (ICE) pour de la Tunisie avec différents pays.



Source : Calculs de l'auteure basés sur des données de la Banque mondiale, de l'OMC et de l'Atlas de la complexité économique – Pays étudiés : Égypte (EGY), Maroc (MAR), Tunisie (TUN), Turquie (TUR)

### Analyse des Évolutions par Sous-Secteur

En examinant les données désagrégées par sous-secteurs économiques, on observe une évolution significative de l'IRCS en Tunisie sur la période 2016-2021. Cette évolution est particulièrement notable dans les secteurs des télécommunications, du transport maritime, des services bancaires et des services d'audit.

Une réduction des restrictions a été observée dans les télécommunications et les transports, contrastant avec une stabilité relative dans les services bancaires et d'audit. Ces évolutions traduisent les efforts de la Tunisie pour libéraliser ses marchés de services, en réponse à des exigences internationales et à des impératifs de compétitivité.

### Réformes nécessaires pour maximiser les bénéfices de la libéralisation des services en Tunisie

Tirons parti des résultats de ces analyses pour optimiser l'impact de la libéralisation des services en Tunisie. Trois grandes recommandations se dégagent.

1. Se concentrer sur les sous-secteurs clés

Une réduction ciblée des restrictions dans certains sous-secteurs clés, tels que les télécommunications (dont la libéralisation a déjà commencé), les services financiers innovants et les services numériques, où le potentiel de diversification économique est particulièrement élevé, pourrait attirer davantage d'investissements étrangers et stimuler l'innovation. Par exemple, la libéralisation des télécommunications favorise la modernisation des infrastructures et renforce la connectivité régionale

et mondiale. Celle des services numériques faciliterait le commerce électronique et les plateformes en ligne, favorisant l'émergence de nouvelles entreprises locales et internationales.

Renforcer les capacités technologiques, en investissant dans la numérisation des processus et l'adoption des technologies émergentes (telles que l'intelligence artificielle ou le *cloud computing*), permettrait d'améliorer l'efficacité des services existants, notamment en réduisant les coûts et en optimisant les délais de traitement. Cela ouvrirait également la voie à des opportunités économiques nouvelles, comme la création de pôles technologiques régionaux ou l'exportation de solutions numériques conçues localement.

## 2. Soutenir l'innovation

La mise en œuvre de politiques de soutien, telles que des incitations fiscales pour les entreprises investissant en recherche et développement (R&D), la création de fonds d'investissement dédiés à l'innovation, ou encore le développement d'incubateurs et d'accélérateurs pour les startups, est cruciale pour encourager l'innovation et renforcer la concurrence. Ces mesures peuvent favoriser l'émergence de nouvelles activités sophistiquées, notamment dans des domaines à forte valeur ajoutée comme les technologies vertes, les solutions numériques ou les biotechnologies, qui stimulent la diversification économique et renforcent la compétitivité du pays à l'échelle mondiale.

## 3. Investir dans les compétences humaines pour soutenir une économie diversifiée

Investir dans le développement des compétences humaines, en particulier dans les secteurs à haute valeur ajoutée, garantirait une main d'œuvre qualifiée dont la Tunisie a besoin pour promouvoir des activités économiques de plus en plus diversifiées et complexes.

En combinant l'ensemble de ces leviers, la Tunisie pourrait maximiser les bénéfices de la libéralisation des services et favoriser une croissance économique durable<sup>2</sup>.

---

Banque mondiale-OMC (2024). Méthodologie de l'indice des restrictions au commerce des services (STRI). Récupéré sur <https://itip-services-worldbank.wto.org/STRIDashboard.aspx>

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'Association des Économistes Tunisiens (ASECTU) est une association scientifique tunisienne à but non lucratif créée en 1979. Elle vise la promotion de la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine économique, afin de servir et respecter les intérêts du pays. L'ASECTU organise régulièrement des manifestations scientifiques et publie une revue académique la « Revue Tunisienne d'Économie » et participe activement au développement des capacités de ses adhérents notamment les jeunes chercheurs.

<https://asectu.tn/>

## PRÉSENTATION DU PROJET SAVOIRS ÉCO

Depuis le 1er février 2023, Expertise France met en œuvre le projet « Savoirs Éco en Tunisie » sur un financement de l'Union européenne de 4,5 M d'euros pour une durée de 3 ans. L'objectif du projet est d'appuyer le débat public sur les enjeux économiques en Tunisie à travers un renforcement des Structures Productrices de Savoirs Économiques (SPSE) : i) les structures publiques d'analyse économique et d'aide à la décision ; ii) les laboratoires de recherche en économie ; et iii) les think-tanks issus de la société civile.

Le projet intervient sous la forme d'appuis techniques et financiers déclinés autour de trois composantes : renforcement des capacités des SPSE ; accompagnement à la production d'études/policy briefs par les SPSE ; appuis à la diffusion, vulgarisation et expérimentation des recommandations d'études/policy briefs. Pour accompagner la mise en œuvre des activités, Expertise France travaille avec quatre partenaires de mise en œuvre : la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì) ; le Global Development Network (GDN) ; France Stratégie et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).